Conditions de garantie, catégorie 6

A.O. Smith accorde une garantie de 3 ans sur les réservoirs ou échangeur à plaques et de 2 ans sur les pièces, à compter de la date d'installation, sous réserve que l'unité a été manipulée conformément aux conditions générales de garantie, comme stipulé dans les manuels d'instructions et/ou dans les conditions générales de garantie disponibles auprès du siège social européen.

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre distributeur. La plaque signalétique et les documents d'installation d'origine doivent être fournis pour toutes les opérations. A.O. Smith se réserve le droit d'inspecter les pièces et/ou chauffe-eau défectueux sur site, dans l'entrepôt du distributeur ou dans l'usine de Veldhoven pour effectuer des recherches approfondies et des améliorations sur le produit.

La déclaration ci-dessus s'applique aux modèles des gammes:

Innovo: 12-160 / 20-160 / 12-200 / 20-200 / 24-245 / 32-245 / 24-285 / 32-285 / 32-380

ICW / Instano: 25 / 35 / 6

DRE: 52 / 80 / 120

DRE Plus: 52 / 80

Enevator Store: 8-455-6 / 8-455-9 / 8-455-12

Garantie sur les réservoirs: 3 ans
Garantie sur les pièces: 2 ans

A.O. Smith 14, allée Charles Pathé 18000 Bourges T : 008008 - AOSMITH (2676484) F : 01 39 75 43 25 E : info@aosmith.nl I : www.aosmith.fr
N° Siret : 350 170 478 R.C.S. Versailles N°TVA : FR8835017047800035